

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**  
**DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON**  
**COMITE SYNDICAL DU 27 JANVIER 2026**

L'an Deux Mille Vingt-six, le 27 janvier.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Sauvian, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 13 janvier 2026

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ		*
MME PONS	*		MR DUPIN		*
MME SAUR	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE	*	
MR FALIP	*		MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE		*
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY	*		MR ROMERO		*
MR MORG		*	MR SAUTEREL	*	
MR GELY		*	MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MR CHAUDOIR	*	
MR CRISTOL		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE		*	MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR CAPPELLINI		*	MR ANGLES	*	
MME PRADELLE		*	MR BARSSE	*	
MME IMBERT		*	MR DALERY		*
MR ABELLA	*		MR MAGNAN		*
MR GELY		*	MR CASTAN	*	
MR AYCART		*	MR SOULAGE	*	
MR ALLINGRI		*	MR MOULY		*
MME MONTARON SANMARTI		*	MR LIGNON	*	
MR BALLESTER	*				

OBJET :	COMPTE RENDU
---------	--------------

Début de séance : 9 heures 30

**DELIBERATION N°1 : COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2025**

La présidente présente le compte rendu de la réunion du 4 décembre 2025, annexé à la présente délibération.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- Approuve le compte rendu

**DELIBERATION N°2 : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026**

En application des dispositions législatives en vigueur, la présidente présente le rapport d'orientation budgétaire pour 2026.

Globalement, le budget 2026 du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron s'équilibrerait en recette et en dépense à **4 625 000 € en fonctionnement et 368 000 € en investissement**.

Ce budget permettrait de poursuivre les missions d'assistance technique auprès des structures locales d'action et d'animation mais également de mettre en œuvre le schéma d'organisation GEMAPI sur le territoire Orb et Libron.

**A. LES DEPENSES DE FONCTIONEMENT : 4 625 000 €**

La section de fonctionnement permettrait de porter les actions suivantes :

**1. ANIMATION INDUISTE PAR LE SAGE ORB LIBRON ET LE SCHEMA D'ORGANISATION GEMAPI ET FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE (2 293 000 €) :**

Au cours de l'année 2026, l'équipe technique et administrative accompagnera, soit en tant que conducteur d'opération (CO), d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou de maître d'ouvrage (MO), **plus de 80** opérations sur le territoire des vallées de l'Orb et du Libron. Ces opérations permettront l'animation des enjeux identifiés dans le SAGE Orb Libron, validé en juillet 2018 :

- ENJEU A : Restaurer et préserver l'équilibre quantitatif permettant un bon état de la ressource et la satisfaction des usages ;
- ENJEU B : Restaurer et préserver la qualité des eaux permettant un bon état des milieux aquatiques et la satisfaction des usages ;
- ENJEU C : Restaurer et préserver Les milieux aquatiques et les zones humides, en priorité via la restauration de la dynamique fluviale ;
- ENJEU D : Gestion du risque inondation ;
- ENJEU E : Milieu marin et risques liés au littoral ;
- ENJEU F : Adéquation entre gestion de l'eau et aménagement du territoire ;
- ENJEU G : Valorisation de l'eau sur le plan socio-économique

L'animation des missions induites par le SAGE Orb Libron seront assurées par une équipe composée :

- D'un chargé de mission SAGE à temps plein
- D'un agent administratif à temps plein
- D'un chargé de mission partenariat et programmation à temps plein
- D'un ingénieur chargé du risque inondation à temps plein
- D'un technicien de rivière à temps plein
- D'un technicien de rivière- continuité piscicole et zones humides à temps plein
- D'un animateur agro-environnemental à temps plein
- D'un technicien agro environnementale Libron à temps plein
- D'un animateur de gestion concertée de la ressource à temps plein
- D'un animateur mitigation à temps plein

Les frais de fonctionnement prévus pour ce paragraphe correspondent à la totalité du salaire+ charges de l'équipe, ainsi que tous les frais de fonctionnement généraux de la structure (Loyer, électricité, eau, assurances, téléphonie, carburants, amortissements,...)

## 2. MISE EN ŒUVRE DES ETUDES ET ACTIONS INSCRITES AU SAGE ORB LIBRON ET AU PAPI ORB LIBRON 2024-2029 (1 605 000 €)

Le tableau ci-après liste les études et actions proposées en 2026, ainsi que leur coût.

Opération	oui/non	Cout H.T	Cout T
Etude hydrogéologique pour la caractérisation des relations entre le réservoir karstique exploité par le captage de Commeyras et les eaux superficielles	2026	78 116,00	93 739,20
Animation plan des espèces invasives	2026	20 500,00	20 500,00
Etude mitigation T1 2025	2026	221 180,00	265 416,00
Etude mitigation T2 2026	2026	326 400,00	391 680,00
AMI	2026	203 078,33	243 694,00
Construction d'une stratégie de gestion et de partage de la ressource en eau Orb Libron à l'Horizon 2050 dans un contexte de changement climatique	2026	59 420,00	71 304,00
Compléments au plan d'actions stratégique de gestion des Espèces Exotiques et Envahissantes - Inventaire de la population de la Cistudes secteur step Cazedarnes et moyenne vallée	2026	7 975,00	9 570,00
Outils de communication sur les risques inondation	2026	50 000,00	60 000,00
SLGRI Orb Hérault : Etude prospective vis-à-vis du changement climatique. Participation EPTB Orb Libron	2026	9 000,00	9 000,00
Amélioration de la connaissance des submersions marines	2026	150 000,00	180 000,00
Régularisation des ouvrages relevant de la compétence GEMAPI à l'échelle de la cellule sédentaire entre Aude et Hérault	2026	58 333,33	70 000,00
Bilan évaluation PGRE	2026	38 646,97	46 376,36
Etude PRO ouvrages Grande Maire	2026	70 000,00	84 000,00
Amélioration du ressuyage des eaux débordées de l'Orb et de la Mer sur le secteur des Orpilières : études de détail et réglementaires	2026	50 000,00	60 000,00

### **3. MISE EN ŒUVRE DES PLANS PLURIANNUELS D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DELEGUES PAR LA CABEME, LA DOMITIENNE, LES AVANT-MONTS ET SUD HERAULT (727 000 €)**

Les dépenses inscrites correspondent aux montants prévus dans les conventions de délégation auxquels sont rajoutés les enveloppes de 2025 non utilisées.

#### **A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 4 625 000 €**

Les recettes de fonctionnement correspondent :

- aux aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, pour les postes de chargé de mission SAGE à temps plein, d'agent administratif, de chargé de mission partenariat et programmation à temps plein, de technicien de rivière à temps plein, de technicien de rivière- continuité piscicole et zones humides à temps plein, d'animateur agro-environnemental à temps plein, d'animateur agro environnemental Libron à temps plein et d'animateur de gestion concertée de la ressource à temps plein, à hauteur de 50% ; (282 500 €)
- Les EPCI prennent à leur charge les missions qu'elles nous confient dans les conventions bi –latérales ; (833 000 €)
- Les études prévues seront subventionnées conformément aux plans de financement annoncés précédemment. (976 500 €)
- Les EPCI financent les frais liés à l'item 1, conformément à la clef de répartition statutaire ; (50 000 €)
- L'excédent de fonctionnement 2025 (2 242 000 €)
- La partie statutaire non aidée par les partenaires est répartie comme suit entre le Département de l'Hérault (40%) et les EPCI (60%). (241 000 €)

La contribution des EPCI serait ainsi :

- De 50 000 € pour le financement de l'item 1, conformément aux choix du schéma d'organisation GEMAPI. Cette enveloppe, identique à celle de 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025, n'évoluera pas pour les 3 années à venir
- De l'ordre de 241 000 € pour les missions hors item 1, soit une augmentation de 1% par rapport à 2025.

#### **C. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 368 000 €**

La section d'investissement permettrait d'équiper, **si nécessaire**, la structure d'un véhicule, de mobilier et de matériel informatique et de réaliser les opérations de restauration post crues.

#### **C. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 368 000 €**

Les recettes seraient assurées par

- Les amortissements : 31 000 €
- Le FCTVA : 1 000 €
- L'excédent d'investissement 2025 : 336 000 €

Le comité syndical, après en avoir débattu, prend acte du Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Fin de séance : 10 heures 30

Béziers, le 27 janvier 2026  
La Présidente  
Du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



**Marie Pierre PONS**